

# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

**Lettre d'information**

**31 juillet 2012**

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois.

> GROS PLAN DU MOIS

## FILIÈRE BOIS - 2<sup>ème</sup> Rencontre Régionale du bois énergie

*Plus de 70 acteurs se sont réunis le 3 juillet dernier à Gardanne (13), lors de la deuxième Rencontre régionale du bois énergie. Organisée par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'animation de la Mission Régionale Bois Energie, cette rencontre a permis de mettre en exergue le rôle moteur des territoires dans le développement de l'utilisation du bois énergie en circuit-court.*



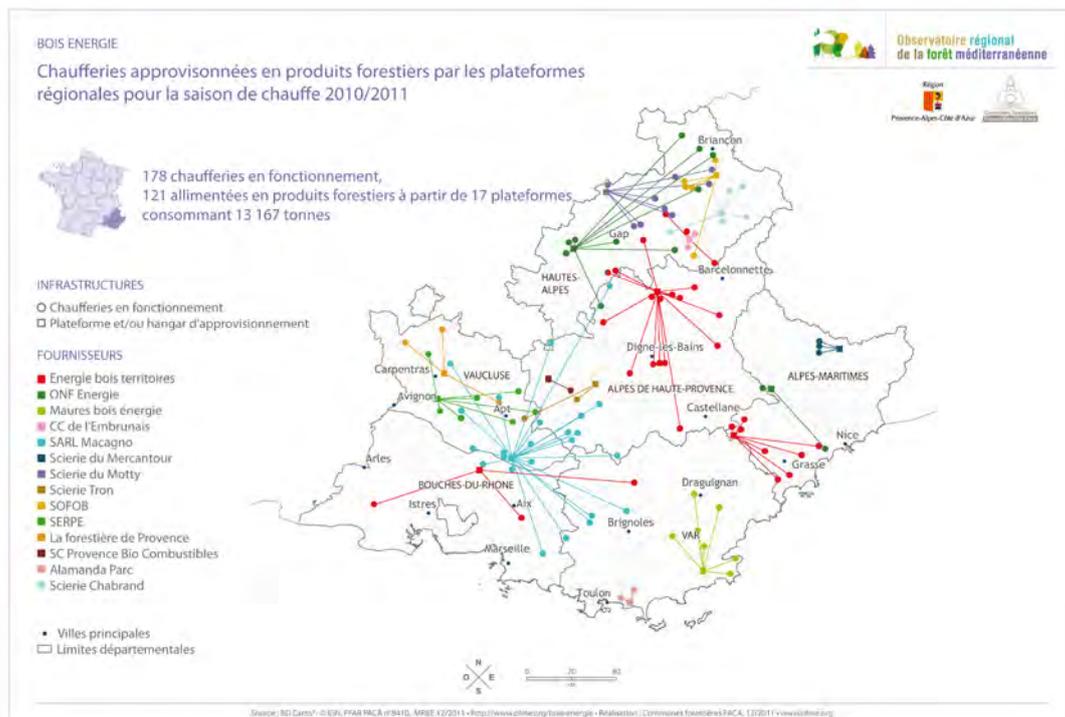
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les politiques environnementales publiques placent le bois énergie au cœur du dispositif des énergies renouvelables. Les partenaires de la Mission Régionale Bois Energie (MRBE) - l'Agence de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), la Région, les Conseils Généraux et les Communes forestières-, ont choisi de favoriser la valorisation du bois en circuit-court. Cette logique répond à la nécessité de trouver des nouveaux débouchés rémunérateurs pour les bois des forêts de la région.



## Essor de l'approvisionnement local

Fin 2010, la première Rencontre régionale du bois énergie confirmait l'essor du bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et apportait des solutions pour assurer un approvisionnement des chaufferies en circuit-court. L'état des lieux présenté lors de cette deuxième édition met en avant le développement de projets consommant du bois local (les 3/4 des 184 chaufferies consomment du bois local en 2012). Cette demande pour alimenter des projets de chaufferies rurales et des réseaux de chaleur urbains devrait atteindre 90 000 tonnes/an dans les trois ans.

Les projets validés par la Commission de Régulation de l'Énergie en octobre 2011, qui projettent de consommer près de 260 000 tonnes/an de produits directement issus de la forêt, soulèvent encore beaucoup d'interrogations pour les acteurs du bois énergie en région. Si la disponibilité de la ressource forestière est théoriquement encore suffisante (360 000 tonnes/an) pour répondre aux besoins de ces projets, elle ne pourra les alimenter que sous condition de rémunérer le bois au moins au-delà du prix de revient de son exploitation.

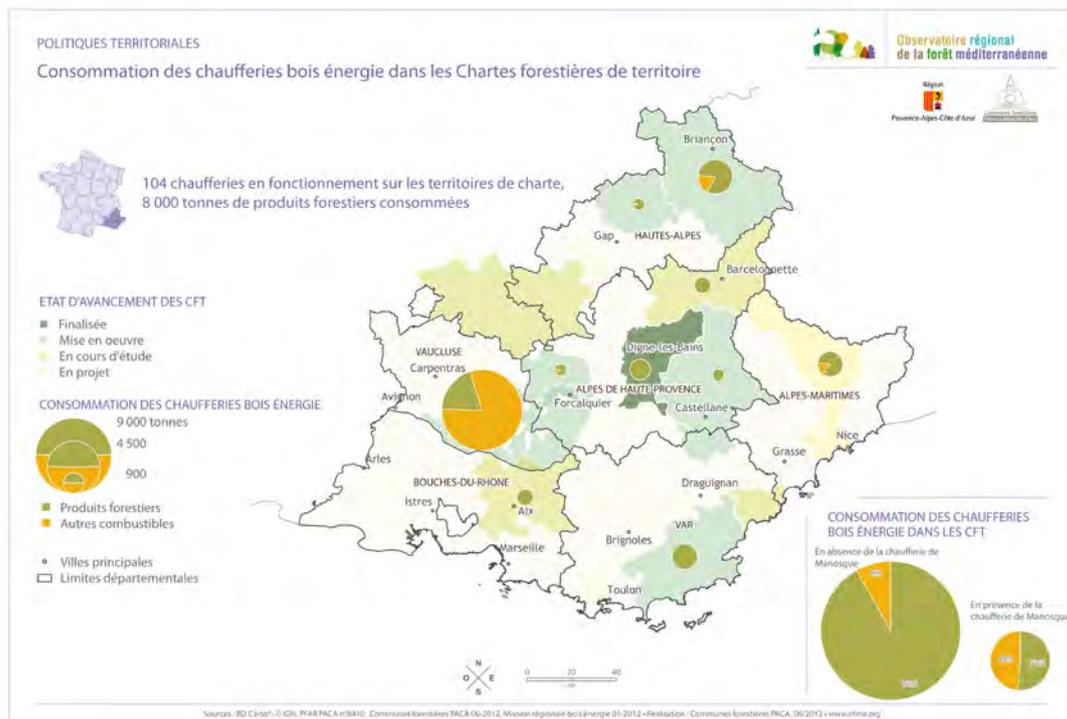


## Le rôle moteur des territoires

Les différents témoignages d'élus engagés dans des projets bois énergie à l'échelle intercommunale ont souligné le rôle essentiel des territoires. Ce sont eux qui sont à même de définir une stratégie de développement du bois-énergie, qui peut s'édifier sur deux approches. L'une, basée sur le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, permet la mise en place de chaufferies à bois sans forcément de regard sur l'origine des combustibles. L'autre, fondée sur la volonté de valoriser les bois forestiers (ex. via une Charte forestière de territoire), favorise l'implantation des chaufferies pour utiliser la ressource locale en bois. Dans tous les cas, les élus se positionnent en garants de la cohérence du développement du bois énergie sur leur territoire et de la structuration des acteurs et des moyens.



En effet, les territoires incitent et facilitent l'installation de chaufferies en jouant un rôle de catalyseur des initiatives et peuvent, dans certains cas, construire et gérer directement des infrastructures. Echanges et retours d'expériences ont montré que l'échelle territoriale est pertinente à la fois pour faciliter le développement de la demande en bois déchiqueté comme par la prise de compétence (énergie ou vente de chaleur), mais aussi pour structurer l'approvisionnement au niveau local.



Une volonté politique forte est indispensable pour imposer une approche du territoire basée sur la forêt, seul moyen de garantir l'utilisation de bois forestier en circuit-court dans les chaufferies. Ces politiques territoriales, telles que les chartes forestières de territoire, sont la base du développement pour des territoires ruraux en recherche d'alternative économique. Elles sont soutenues par l'Etat et les collectivités, et reçoivent l'appui et l'accompagnement des Communes forestières qui mettent à la disposition des élus l'ensemble de leurs connaissances sur le sujet.

[www Lire l'article sur la 2e Rencontre régionale du bois énergie](#)

[www Consulter les présentations des interventions lors de la rencontre sur le site de la Mission Régionale Bois Energie](#)

## > LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

### DFCI - Dispositif estival de lutte contre les incendies de forêt

Lors du Conseil des ministres du 27 juin dernier, le ministre de l'Intérieur a présenté le dispositif 2012 de lutte contre les incendies de forêt.

[www Lire l'article complet](#)



## **LEGISLATION - Refonte du Code Forestier**

Avec la parution du décret n° 2012-836, le 29 juin 2012, la partie réglementaire du Code Forestier est recodifiée. Cela complète la refonte de la partie législative, publiée par l'ordonnance du 26 janvier 2012, entrée en vigueur le 1er juillet.

[www Lire l'article complet](#)

## **CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en juin 2012**

Le bilan PEFC du mois de juin est disponible. Ce mois-ci, ce sont 464 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Livraison de la cartographie forestière des Bouches-du-Rhône**

La cartographie forestière des Bouches-du-Rhône sera mise à disposition d'ici l'automne sur le site internet du CRIGE.

[www Lire l'article complet](#)

## **POLITIQUES FORESTIERES - La Charte forestière des Baronnies provençales est signée**

Le 27 juin dernier, la signature de la charte forestière de territoire (CFT) des Baronnies provençales a officialisé la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux pour définir, sur le territoire du futur Parc Naturel Régional, une politique concertée autour de la forêt.

[www Lire l'article complet](#)

## **CERTIFICATION - Lancement d'une démarche d'appui à la certification des entreprises**

L'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur lance, en partenariat avec le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs Alpes Méditerranée (SEFSAM), FIBRESUD et FIBOIS 06-83, une action collective d'accompagnement auprès des entreprises d'exploitation forestière et de 1ère et 2ème transformation des bois de la région PACA, en vue de l'obtention du certificat de chaîne de contrôle PEFC.

[www Lire l'article complet](#)

## **DFCI – Dispositif de lutte contre les feux de forêt 2012**

De nombreux incendies sévissent ces derniers jours en région méditerranéenne. L'Etat met en place d'importants moyens nationaux pour protéger la forêt et la population. Ils sont présentés dans le dossier de presse annuel que vient de publier le Ministère de l'Intérieur.

[www Lire l'article complet](#)

## **COLLOQUE – 2ème Conférence régionale de la forêt**

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise la deuxième conférence annuelle régionale de la forêt le lundi 8 octobre 2012, à l'Hôtel de Région à Marseille.

[www Lire l'article complet](#)

## **FILIERE BOIS – Le projet Forêt-Bois pour la France**

France Bois Forêt (FBF) et France Bois Industries Entreprises (FBIE) ont présenté en juin dernier leur projet stratégique pour la France pour les 10 années à venir, le « Projet Forêt-Bois pour la France ».

[www Lire l'article complet](#)



## FORET PRIVEE – La nouvelle lettre syndicale du Var est parue

Un nouveau numéro de la lettre du Syndicat des propriétaires forestiers du Var, «L'Echo de la Forêt», est en ligne.

[www Lire l'article complet](#)

## POLITIQUE FORESTIERES – Inauguration du PNR Préalpes d'Azur

Le 22 juillet dernier, sur la commune de Caille, une grande mobilisation accueillant quelques 1500 personnes a marqué l'inauguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

### > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



### > RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Crédits photographiques : P. Morand, J. Pellier / Communes forestières PACA.

\*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur